



Forêts du ravin du Voizy à Fréland (Identifiant national : 420030217)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1688293)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : C. ROSSET - Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, - 420030217, Forêts du ravin du Voizy à Fréland. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030217.pdf>

Région en charge de la zone : Alsace

Rédacteur(s) : C. ROSSET - Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Centroïde calculé : 959840°-2366299°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/02/2014

Date actuelle d'avis CSRPN : 12/10/2023

Date de première diffusion INPN :

Date de dernière diffusion INPN : 07/12/2021

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [420030275](#) - Hautes Vosges haut-rhinoises (Id reg. : 2688045)

1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin
- Commune : Fréland (INSEE : 68097)

1.2 Superficie

33,41 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 600

Maximale (mètre): 930

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [420030275](#) - Hautes Vosges haut-rhinoises (Type 2) (Id reg. : 2688045)

1.5 Commentaire général

En surplomb d'un vallon affluent du ruisseau de l'Ur, le complexe rocheux du Voizy a été modelé par des processus érosifs périglaciaires. Les parties rocheuses abritent une végétation apte à défier la rudesse des conditions écologiques régnant dans des infractuosités, soumises à d'amples contrastes hydriques et thermiques. L'inaccessibilité des vires rocheuses fournit des sites de nidification privilégiés pour les oiseaux rupicoles.

Au pied de la falaise, d'abondants éboulis, issus du délitement encore actuel de la paroi, sont partiellement occupés par des peuplements de type Erblaie.

En raison des fortes pentes et de la volonté du propriétaire, ces forêts ont un caractère naturel marqué. Une série d'intérêt écologique confirme cet état. Cet enjeu est d'autant plus important qu'il s'agit de l'un des rares peuplements naturels sur ce versant qui a fait l'objet de nombreuses plantations anciennes (Épicéa) au cours du 20ème siècle.

Le Lynx est noté régulièrement dans ce versant fréquenté également par une petite population de chamois.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme
- Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

Les parcelles de cette forêt sont considérées comme site d'intérêt écologique particulier dans le cadre de l'aménagement forestier (régime forestier). Elles constituent un îlot de sénescence au sein du massif boisé du Voizy particulièrement impacté par le passé (plantations d'Épicéas et Douglas).

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse

Commentaire sur les activités humaines

La zone bénéficie du régime forestier : domaine privé forestier de la commune de Fréland.

1.6.3 Géomorphologie

- Affleurement rocheux
- Eboulis
- Montagne
- Escarpement, versant pentu

Commentaire sur la géomorphologie

Il s'agit d'un complexe périglaciaire composés de roches et d'éboulis granitiques.

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Amphibiens - Oiseaux - Mammifères 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La znieff est délimitée sur la base du parcellaire forestier et de leur classement d'un point de vue sylvicole (parcelle classée en îlots de sénescence-hors sylviculture en raison de la très forte pente). Elle prend en compte la mosaïque d'habitats et inclut les peuplements forestiers de naturalité élevé (présence de vieux arbres, arbres morts d'essence autochtones).

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

L'aménagement forestier ayant confirmé son statut de zone non exploitée, seul l'impact des ongulés, notamment le chamois (petite population), peut perturber la dynamique naturelle de cette forêt.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION : il convient :

- d'assurer la tranquillité de l'avifaune en période de nidification de février à juin,
- de confirmer la libre évolution de ces peuplements subnaturels
- de veiller à la bonne régulation des populations de chamois

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Amphibiens		- Oiseaux
- Autre Faunes	- Mammifères		
- Bryophytes			
- Lichens			
- Phanérogames			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1.61 <i>Hêtraies acidiphiles médio-européennes</i>	41.11 <i>Hêtraies acidiphiles médio-européennes à Luzule blanchâtre du Luzulo-Fagetum</i>	9110 <i>Hêtraies du Luzulo-Fagetum</i>	Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (MICHEL C.)		2011 - 2011
G1.A41 <i>Forêts de ravin médio-européennes</i>	41.41 <i>Forêts de ravin à Frêne et Sycomore</i>	9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (MICHEL C.)		2011 - 2011
H2.32 <i>Éboulis siliceux médio-européens des hautes terres</i>	61.12 <i>Eboulis siliceux des montagnes nordiques</i>	8150 <i>Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes</i>	Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (MICHEL C.)		2011 - 2011
H3.112 <i>Falaises siliceuses montagnardes et collinéennes hercynio-alpines</i>	62.212 <i>Falaises siliceuses hercyniennes</i>	8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>	Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (MICHEL C.)		2011 - 2011

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G3.42 <i>Pinèdes à Pinus sylvestris médio-européennes</i>	42.52 <i>Forêts de Pins sylvestres médio-européennes</i>		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (MICHEL C.)		2011 - 2011

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G3.F2 <i>Plantations de conifères exotiques</i>	83.312 <i>Plantations de conifères exotiques</i>		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (MICHEL C.)		2011 - 2011

6.4 Commentaire sur les habitats

4 Habitats déterminants permettent de justifier cette ZNIEFF :

- Hêtraies, Hêtraies-Chênaies, Hêtraies-Sapinières méso-acidiphiles à acidiphiles médio-européennes à Luzula luzuloides relevant du Luzulo-Fagetum
- Erablaie-(Frênaies) montagnardes à subalpines de pentes, éboulis, ravins à Lunaria rediviva, Ulmus glabra, Phyllitis scolopendrium, Deschampsia flexuosa, Quercus petraea, Acer platanoides, Tilia platyphyllos, Polystichum setiferum, Carpinus betulus, Helleborus foetidus, etc., relevant des Aceri pseudoplatani-Fraxinetea
- Eboulis siliceux , collinéens à montagnards, des régions atlantiques et subcontinentales

- Affleurements ou abrupts rocheux siliceux collinéens à subalpins des Ardennes, Vosges, Jura et Alpes du Nord.

le caractère subnaturel des peuplements renforce la valeur patrimoniale des habitats présents sur cette ZNIEFF

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	444430	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton alpestre</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace, MAJ 2021 (Bufo)				2004 - 2005
	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : Bufo, Faune Alsace (Bufo)				2005 - 2019
Mammifères	60612	<i>Lynx lynx</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lynx boréal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage				2007 - 2007
Oiseaux	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SCHALL Alain				2009 - 2009

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
	444430	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60612	<i>Lynx lynx</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace		
	BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace, MAJ 2021 (Bufo)		
	Bufo, Faune Alsace (Bufo)		
	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage		
	Parc naturel régional des Ballons des Vosges (MICHEL C.)		
	SCHALL Alain		